



**RAPPORT
POUR LE DEBAT
D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES**

ANNEE 2019

Commission des finances du 14 février 2019

Conseil Municipal du 25 février 2019

PROPOS INTRODUCTIF

En application de l'article 12 de la Loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu en Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci.

Ce débat ne donne pas lieu à un vote mais une délibération en prend acte.

Son objet est d'assurer une bonne information des conseillers municipaux et par-delà, des habitants sur les choix budgétaires.

Par ailleurs, l'ordonnance du 26 août 2005 est venue compléter ces principes généraux en précisant que le débat porte sur les engagements pluriannuels envisagés d'une part, que les modalités d'organisation du D.O.B. sont fixées dans le règlement intérieur du Conseil d'autre part, et qu'enfin, le débat est l'occasion de présenter une véritable prospective financière.

Ce débat d'orientations budgétaires permet :

- de faire le point sur la situation financière du budget,
- d'exposer l'évolution prévisible des variables exogènes (concours extérieurs, obligations et normes réglementaires...), ou endogènes (investissements, fiscalité, service de la dette, ...),
- de resituer le budget à venir dans un contexte pluriannuel et de définir une stratégie financière cohérente avec la préservation de la solvabilité,
- de discuter des priorités du budget primitif.

La Loi du 7 août 2015 portant « Nouvelle organisation territoriale de la République » vient apporter quelques modifications aux obligations des collectivités au travers de son titre IV consacré à la « transparence et responsabilité financières des collectivités territoriales » (article 107) :

- Un rapport doit être établi pour servir de support au DOB ;
- Lorsqu'un site internet de la commune existe, le rapport adressé au conseil à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires doit être mis en ligne ;

Aussi, l'objet de ce dossier est d'une part, de mesurer les conséquences des choix de gestion réalisés et d'autre part, d'évaluer les capacités d'investissement de la Ville pour les années à venir, jusqu'en 2020.

Dans cette perspective, ce document est structuré en quatre parties :

- le contexte socio-économique et l'environnement général,
- Le cadrage financier rétrospectif (années 2014-2018)
- Les enjeux et orientations 2019 et le programme pluriannuel d'investissement 2019-2020

- La présentation de l'hypothèse prospective (années 2019-2020)

En annexe sont joints des documents présentant en détail l'état de la dette au 1er janvier 2019.

Le contexte socio-économique et l'environnement général

La **loi de finances** pour 2019 s'appuie sur une prévision de croissance de 1,7% pour l'année 2019 et prévoit de ramener le **déficit public** à 3,2% du PIB (le texte initial prévoyait 2,8%) en tenant compte de l'effet de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en allègements de cotisations patronales. Le **projet de loi** prévoit de ramener à 54% en 2019 le poids de la dépense publique contre 54,6% en 2018. Le taux de prélèvement obligatoire sera ramené à 44,2% contre 45% en 2018. En 2019, le **déficit budgétaire** devrait atteindre 98,7 milliards d'euros.

Pour 2019, il est prévu une réduction des effectifs publics de 4 164 équivalent temps plein (ETP) (1 571 pour l'État, 2 593 pour les opérateurs). 2 153 ETP seront créés au **ministère** de l'intérieur (police, gendarmerie, sécurité civile), 1 300 ETP au ministère de la justice et 466 ETP au ministère des armées. Les suppressions nettes d'emplois représenteront 8 412 ETP (5 694 dans les ministères et 2 718 dans les opérateurs).

Plus vraiment d'élan.

Pour 2018, la croissance française n'aura été que de 1,5%, aucune accélération n'est à attendre en 2019 pour l'INSEE qui table sur une hausse du PIB de 0,4% au premier trimestre puis 0,3% au deuxième trimestre. De quoi assurer un acquis de croissance de 1% seulement à l'été 2019. Résultat : "Si le PIB progressait de +0,4% aux deux derniers trimestres, la croissance atteindrait 1,3% sur l'année", décrypte Frédéric Tallet, le chef de la section synthèse conjoncturelle de l'Insee.

D'où vient ce coup de froid ? Le mouvement des gilets jaunes a coûté 0,1 point à l'économie, estime l'Insee. Mais il n'est pas le seul responsable. Le moral des industriels comme des ménages avait commencé à s'affaïsser avant. Et le ralentissement est généralisé dans la zone euro. "L'activité est proche du potentiel, le mouvement de rattrapage après la crise de 2008 s'estompe", souligne Julien Pouget chef du département conjoncture de l'Insee, alors que l'Allemagne a vu son PIB reculer au troisième trimestre.

La consommation, principal aléa

Le principal moteur devrait venir du pouvoir d'achat. La hausse de la prime d'activité, la baisse de la CSG pour les retraités modestes et la défiscalisation des heures supplémentaires devraient se traduire par une hausse de 0,5 point du revenu disponible des ménages. Comme l'Insee n'anticipe pas de remontée des prix du pétrole à court terme, du fait de l'excès d'offre sur les marchés pétroliers, le pouvoir d'achat devrait augmenter nettement, avec un acquis de 2% à mi-2019, plus qu'en 2018 (+1,4% sur l'année). Reste à voir cependant comment ce sursaut de pouvoir d'achat se traduira dans le comportement des ménages. Au dernier trimestre 2018, l'amélioration du pouvoir d'achat a surtout alimenté un rebond du taux d'épargne plus que des dépenses de consommation et le moral des ménages reste au plus bas.

Du côté des entreprises, les moteurs commencent à s'essouffler aussi. L'investissement des entreprises devrait continuer à progresser de + 0,6 % par trimestre jusqu'à l'été. Mais le rythme est plus faible qu'en 2018 et 2017. La production industrielle faute de déboucher devrait stagner au premier semestre. Quant au commerce extérieur, il devrait une nouvelle fois peser négativement sur l'activité.

Conséquence : les entreprises ne devraient créer que 64 000 emplois au premier semestre 2019, après 107 000 emplois en 2018. Et ce malgré la transformation du CICE en baisse de charge qui pourrait se traduire par 30 000 créations d'emplois supplémentaires en 2019, à

cause de l'effet de la bascule sur la trésorerie des entreprises. Dans l'industrie, les effectifs devraient repartir dans le rouge. Après avoir créé des emplois entre mi-2017 et mi-2018, le secteur devrait à nouveau supprimer 7 000 emplois début 2019. L'intérim devrait aussi perdre des emplois

2) LE CADRAGE FINANCIER RETROSPECTIF

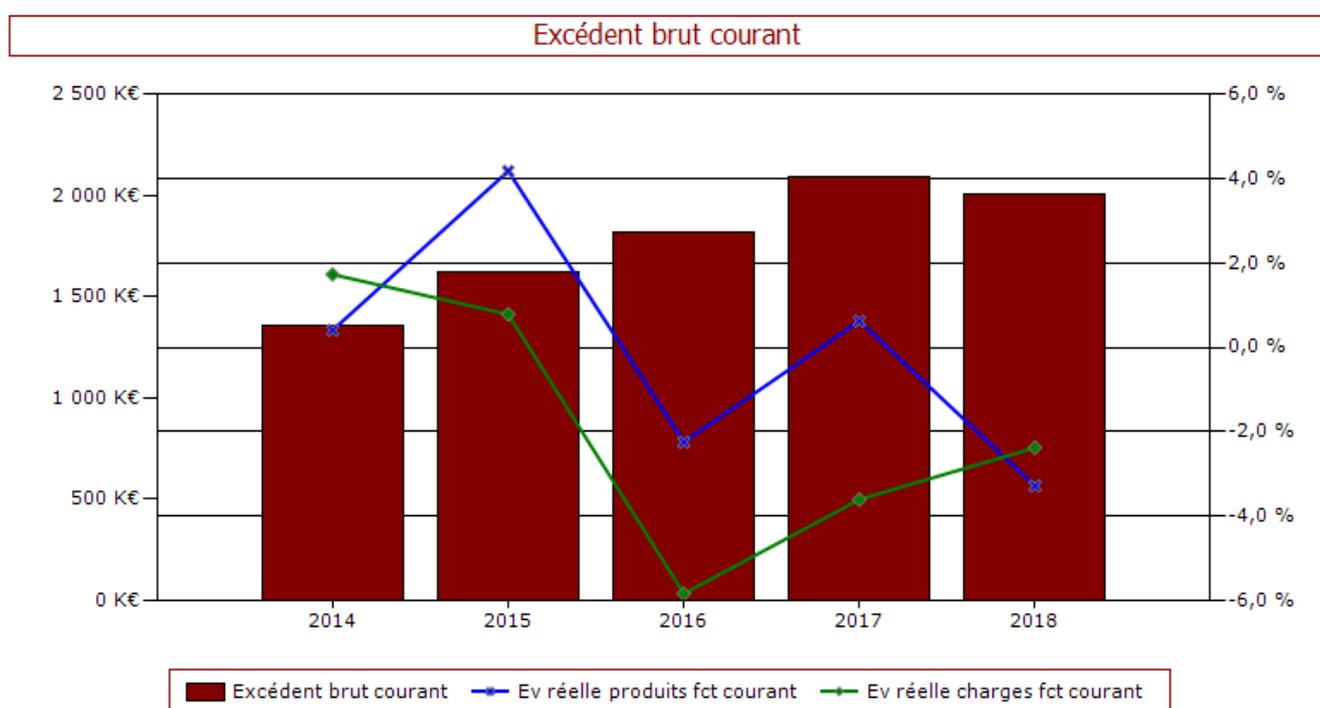
L'objet de cette analyse a pour objectif de retracer sur la période 2014-2018, les principales évolutions des recettes et des dépenses afin d'en identifier les raisons, et ainsi évaluer la santé financière de la Ville fin 2018, en constatant les grands équilibres à travers les principaux indicateurs de gestion comparés sur la période : l'épargne de gestion, épargne brute et capacité de désendettement (ratio qui détermine la solvabilité de la collectivité).

Les niveaux d'épargne sont en augmentation par rapport aux exercices 2014-2015 et 2016 et en légère diminution par rapport à 2017. Cela est dû à une hausse des produits de fonctionnement et une baisse des charges de fonctionnement de 8% depuis 2014.

LA CHAÎNE DE L'ÉPARGNE

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Produits de fct. courant	7 505	7 818	7 658	7 783	7 609
- Charges de fct. courant	6 144	6 192	5 842	5 688	5 653
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	1 361	1 626	1 816	2 095	1 956
+ Solde exceptionnel large	-77	6	-43	29	-48
= Produits exceptionnels larges*	3	19	0	35	176
- Charges exceptionnelles larges*	80	13	43	6	225
= EPARGNE DE GESTION (EG)	1 284	1 632	1 773	2 124	1 907
- Intérêts	346	318	294	277	252
= EPARGNE BRUTE (EB)	938	1 314	1 479	1 847	1 655
- Capital	591	603	622	677	737
= EPARGNE NETTE (EN)	346	711	857	1 170	918

* y compris financiers hors intérêts (produits et charges) et provisions réelles (dotations et reprises)



LA DETTE

Encours et délai d'extinction de la dette

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Encours au 31.12	7 741	7 137	6 515	7 527	10 054
Epargne brute	938	1 314	1 479	1 847	1 655
ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE	8,3	5,4	4,4	4,1	6,1

L'encours de la dette au 31 décembre 2018, c'est-à-dire le capital restant dû, s'élève à 10 M€.

Un nouvel emprunt a été contracté en 2018 (financement de l'espace Trévisquin).

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Capital	591	603	622	677	737
Intérêts	346	318	294	277	252
Annuité de dette totale	937	921	916	954	989

II.4 - Ratios

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Annuité de dette	937	921	916	954	989
Produits de fonctionnement	7 508	7 837	7 658	7 818	7 785
Annuité / Prod de fct	12,5%	11,8%	12,0%	12,2%	12,7%
Annuité de dette	937	921	916	954	989
Population	7 815	7 911	8 008	8 225	8 303
Annuité / Habitant en €	119,9	116,4	114,4	116,0	119,1

Parallèlement, l'annuité de la dette augmente légèrement (nouvel emprunt). Elle représente 12.7% des produits de fonctionnement.

Le stock de dette se compose de 30 emprunts :

- 24 emprunts à taux fixe : 85 % du capital remboursé
- 6 emprunt à taux variable : 15 % du capital, dont l'un est structuré.

L'INVESTISSEMENT

L'investissement hors remboursement du capital s'élève pour 2018 à 4 062 k€ (+1348 k€ par rapport à 2017).

Les dépenses d'équipement

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'équipement	1 321	2 244	1 495	2 714	4 062
Dépenses directes d'équipement	1 321	2 244	1 495	2 714	4 062
Dépenses d'investissement hors dette	1 324	2 245	1 495	2 714	4 062

Le niveau des dépenses d'équipement réalisé en 2018 est en augmentation par rapport à l'année précédente de + 50%.

Le financement de l'investissement

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'investissement hors dette	1 324	2 245	1 495	2 714	4 062
Dépenses d'équipement	1 321	2 244	1 495	2 714	4 062
EPARGNE NETTE	346	711	855	1 170	918
Ressources propres d'inv. (RPI)	979	593	396	156	638
FCTVA	281	127	287	91	566
Diverses RPI	698	466	109	65	72
Fonds affectés (amendes, ...)	5	0	0		0
Subventions yc DGE / DETR	65	231	259	163	308
Emprunt	0	0	0	1 660	3 000

L'investissement 2018 (4 062 k€) a été financé par :

- L'épargne nette : 918 k€, soit 23% du financement
- Les ressources propres d'investissement 638 k€, soit 16%
- Le FCTVA 566k€, soit 14%
- Les subventions = 308 k€, soit 8%

Le solde du financement a été assuré par l'emprunt pour l'espace Trévisquin.

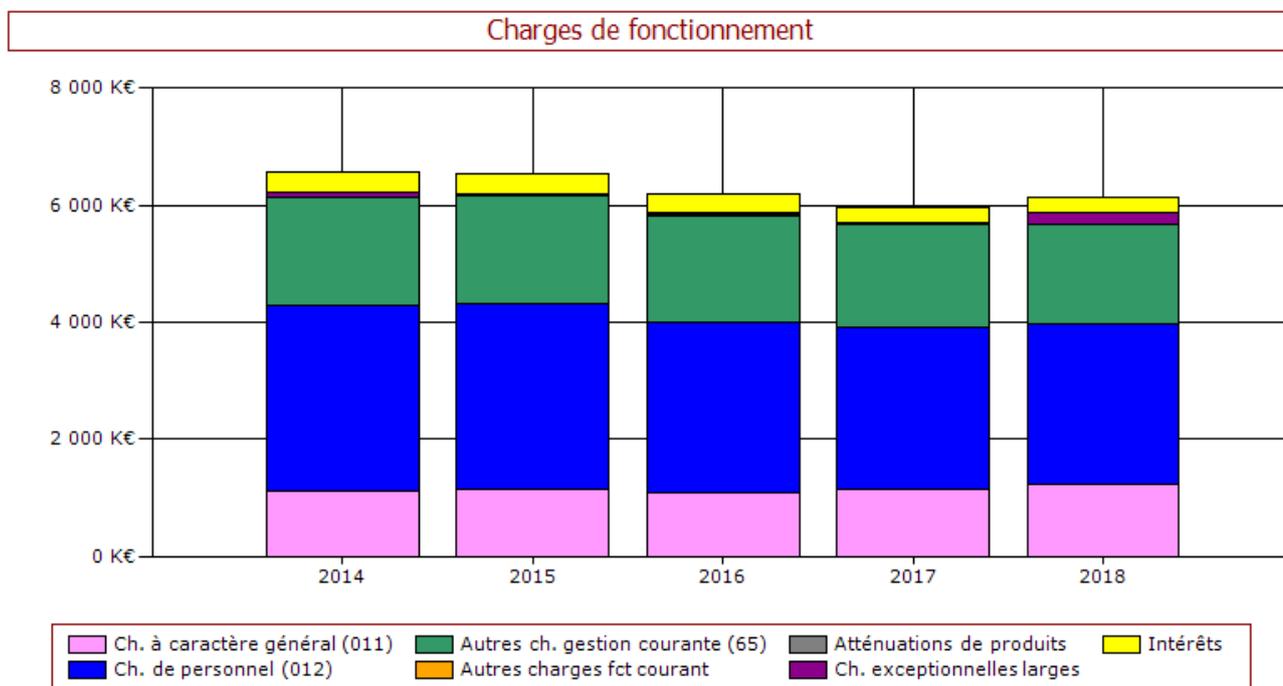
Le solde positif assurera le paiement des « restes à réaliser », particulièrement importants cette année en raison des chantiers de construction en cours et de la difficulté à « budgéter en année pleine » l'avancement des travaux.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement courant ont diminué de 0.6% en 2018 (contre 2.6% en 2017) avec cependant des évolutions différenciées suivant les postes budgétaires.

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Charges fct courant strictes	6 144	6 192	5 842	5 688	5 653
Charges à caractère général	1 128	1 143	1 081	1 150	1 226
Charges de personnel	3 170	3 181	2 935	2 780	2 720
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	1 846	1 868	1 826	1 758	1 707
Autres charges fct courant	0	0	0	0	0
Atténuations de produits	0	0	0	0	0
Charges fct courant	6 144	6 192	5 842	5 688	5 653
Charges exceptionnelles larges *	80	13	43	6	225
Charges fct hs intérêts	6 224	6 205	5 886	5 694	5 878
Intérêts	346	318	294	277	252
Charges de fonctionnement	6 570	6 523	6 180	5 971	6 130

* y compris frais financiers hors intérêts (66 - 6611)



Evolution des charges de fonctionnement

	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17
Charges fct courant strictes	-2,0%	0,8%	-5,6%	-2,6%	-0,6%
Charges à caractère général	2,1%	1,3%	-5,5%	6,4%	6,6%
Charges de personnel	-3,4%	0,3%	-7,7%	-5,3%	-2,2%
Autres charges de gestion courante	-2,1%	1,2%	-2,2%	-3,7%	-2,9%
Charges de fonctionnement courant	-2,0%	0,8%	-5,6%	-2,6%	-0,6%
Charges de fct hors intérêts	-1,4%	-0,3%	-5,2%	-3,3%	3,2%
Intérêts	-7,6%	-8,1%	-7,5%	-5,8%	-9,0%
Charges de fonctionnement	-1,7%	-0,7%	-5,3%	-3,4%	2,7%

Sont à noter en 2018 :

- L'augmentation des charges à caractère général.
- La diminution pour la troisième année consécutive des charges de personnel : -2.2%
- La baisse également des charges de gestion courante : - 2.9%
- La baisse des charges de fonctionnement courantes pour la 3^{ème} année consécutive : -0.6%

LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

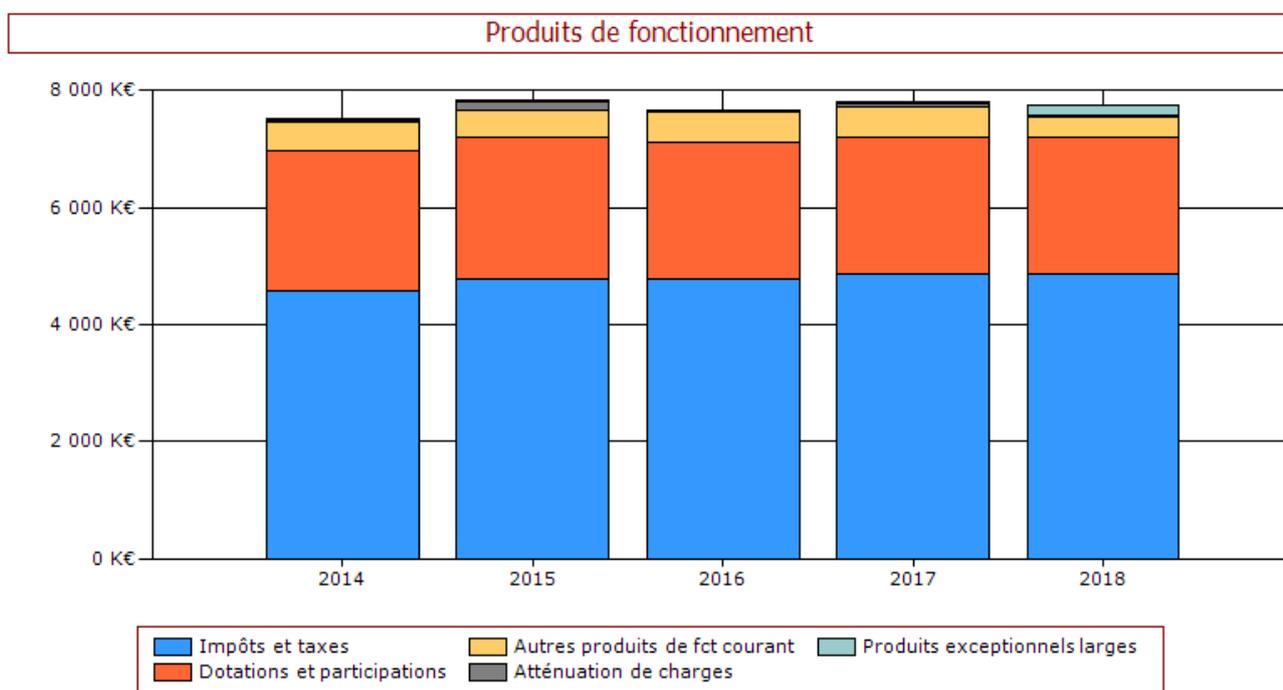
Les produits de fonctionnement ont au global diminué de 0.4 % en 2018 et ce à taux inchangés :

- Des produits de fiscalité constants : le produit des impôts ménages augmente de 114k€. Cette hausse est la conjugaison d'une évolution physique des bases (augmentation du nombre de logements) et de l'application de la hausse de 1.2% des bases votées par le Parlement dans le cadre de la Loi de Finance pour 2018. Par contre la dotation communautaire diminue de 85k€ en raison des transferts à la CCPI.

- Une augmentation de la DGF de 64k€, et ce, en raison de l'augmentation de la population et de la hausse de la dotation de solidarité rurale et de la dotation de péréquation. En parallèle, le FPIC est stable à 135k€.

K€	2014	2015	2016	2017	2018
Produits fct courant stricts	7 452	7 670	7 622	7 708	7 580
Impôts et taxes	4 572	4 794	4 782	4 862	4 861
Contributions directes	3 450	3 654	3 634	3 720	3 841
Impôts ménages	3 446	3 641	3 634	3 718	3 832
Dotation communautaire reçue	567	567	556	524	439
AC reçue	567	567	556	524	439
Attribution FPIC	82	111	138	135	135
Solde impôts et taxes	473	462	454	483	446
Dotations et participations	2 400	2 407	2 323	2 350	2 347
DGF	1 991	1 960	1 897	1 971	2 035
Compensations fiscales	145	150	102	157	160
Solde participations diverses	264	297	324	222	151
Autres produits fct courant	481	469	517	496	372
Produits des services	292	321	316	314	225
Produits de gestion	188	148	201	182	148
Atténuations de charges	53	148	36	75	30
PROD. FCT COURANT	7 505	7 818	7 658	7 783	7 609
Produits exceptionnels larges *	3	19	0	35	176
PROD. DE FONCTIONNEMENT	7 508	7 837	7 658	7 818	7 785

* y compris les produits financiers divers (76 - 762)



LA FISCALITE

Les bases de la taxe d'habitation et de la taxe sur le foncier bâti évoluent comme suit :

II.1 - La taxe d'habitation						
Programmation	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	
Ev° physique Base brute	1,3%	1,6%	1,0%	0,7%	2,1%	
Ev° physique Base brute exonérée	5,9%	-32,7%	73,1%	2,7%	5,1%	
Tx moyen abat. appliqués	13,0%	12,2%	13,0%	12,9%	12,8%	
Tx moyen abat. exonérés	10,7%	1,0%	10,9%	10,5%	10,3%	
Ev° physique Base nette	1,0%	5,1%	-3,6%	0,6%	1,8%	
Ev° nominale Base nette	1,8%	6,1%	-2,6%	1,0%	3,1%	
K€	2014	2015	2016	2017	2018	
Base brute	10 529	10 792	11 011	11 130	11 498	
- base brute abattue	1 372	1 321	1 435	1 431	1 468	
= Valeur locative nette	9 157	9 471	9 576	9 699	10 031	
- Base nette exonérée	782	589	927	960	1 024	
= Base nette	8 375	8 882	8 649	8 739	9 007	
II.2 - La taxe sur le foncier bâti						
Programmation	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17	
Ev° physique Base brute locaux d'habitat°	0,8%	-0,9%	-5,0%	7,0%	2,3%	
Ev° physique Base nette habitation	2,5%	-0,9%	5,7%	3,0%	2,4%	
Ev° nominale Base nette habitation	3,4%	0,0%	6,7%	3,4%	3,6%	
Ev° physique Base nette loc indus et com	3,4%	-0,9%	11,7%	3,6%	-0,4%	
Ev° nominale Base nette loc indus et com	4,3%	0,0%	12,8%	4,0%	0,8%	
Ev° physique Base nette FB	2,7%	4,4%	1,3%	3,1%	1,9%	
K€	2014	2015	2016	2017	2018	
Base brute locaux d'habitation	5 540	5 541	5 319	5 713	5 913	
- Exo > 2ans (LS)	126	126	0	0	0	
- Exo à 2 ans	222	222	0	0	0	
= Base nette locaux d'habitation	4 982	4 983	5 319	5 502	5 700	
= Base nette locaux indus et com	1 006	1 006	1 135	1 180	1 190	
Base nette FB	5 988	6 310	6 454	6 682	6 890	
<i>Coefficient d'actualisation TH FB</i>	<i>1,009</i>	<i>1,009</i>	<i>1,010</i>	<i>1,004</i>	<i>1,012</i>	

LES DOTATIONS

Les tableaux ci-après analysent l'évolution des différentes dotations de l'Etat : DGF , DSR , et DNP

X.1 - Population					
	2014	2015	2016	2017	2018
Population totale	7 815	7 911	8 008	8 225	8 303
Résidences secondaires	30	26	28	30	31
Majoration places de caravane*	48	48	48	48	48
Population DGF	7 893	7 985	8 084	8 303	8 382
X.2 - DGF, Fonds de Péréquation et Compensations fiscales					
K€	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation forfaitaire	1 228	1 100	967	916	923
Effet variation de population	9	9	9	21	7
Contribution RFP	-54	-137	-142	-72	0
+ Dot° d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	763	860	930	1 055	1 112
dont DSR	467	545	605	717	761
dont DNP	296	315	325	338	351
= DGF (A)	1 991	1 960	1 897	1 971	2 035
+ FPIC	82	111	138	135	135
= Fonds de péréquation (B)	82	111	138	135	135
Compensations fiscales (C)	145	150	102	0	160
DOTATIONS (A) + (B) + (C)	2 218	2 221	2 137	2 106	2 331
Evolution nominale des dotations communales	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17
Dotation forfaitaire	-6,9%	-10,4%	-12,1%	-5,3%	0,8%
Dot° d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	9,9%	12,8%	8,1%	13,4%	5,4%
DGF	0,6%	-1,5%	-3,2%	3,9%	3,3%
Fonds de péréquation	13,2%	35,1%	24,3%	-2,1%	-0,1%
Dotations	1,2%	0,1%	-3,8%	-1,4%	10,7%
Evolution réelle (hors inflation)	Moy.	2015/14	2016/15	2017/16	2018/17
Dotation forfaitaire	-7,5%	-10,4%	-12,3%	-6,2%	-0,8%
Dot° d'aménagement (DSU, DSR, DNP)	9,1%	12,8%	7,9%	12,3%	3,8%
DGF	-0,1%	-1,5%	-3,4%	2,9%	1,6%
Fonds de péréquation	12,4%	35,1%	24,1%	-3,1%	-1,7%
Dotations	0,5%	0,1%	-4,0%	-2,4%	8,9%
<i>Inflation</i>	<i>0,70%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,20%</i>	<i>1,00%</i>	<i>1,60%</i>

3) ENJEUX ET ORIENTATIONS 2019

La construction du budget 2019 s'inscrit dans une hypothèse de croissance prévue à 1.7% (identique à celle de 2018) et une prévision d'inflation de 1.3% et dans un mouvement de stabilité des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales.

La dynamique démographique de la Ville a permis jusqu'à présent de limiter l'impact négatif des baisses de dotation des années précédentes.

Cette dynamique de la construction et de la démographie à SAINT RENAN se caractérise par une construction soutenue, tant en individuel qu'en collectif ce qui induit sur la période 2019/2020 une progression des ressources fiscales.

Le budget 2019 prendra en compte ces éléments et devra permettre dans le cadre d'une gestion rigoureuse des finances communales, la fin de la mise en œuvre des actions du projet de mandat.

L'attractivité de la Ville, axe fort et transversal du projet de PLU à échéance de 20 ans, est à conserver et développer pour répondre aux ambitions définies par le conseil municipal.

La Ville entend poursuivre sa politique en faveur de l'investissement, ce qui sera de nature à dynamiser l'économie (dont le commerce et l'artisanat) mais aussi son attractivité, tout en organisant son aménagement harmonieux et équilibré et une politique en faveur du vivre ensemble.

Cette politique d'investissement nécessite de conserver une bonne capacité d'investissement et pour ce faire d'assurer une bonne maîtrise de ses charges de fonctionnement.

Dans un contexte financier devenant de plus en plus contraint, il convient d'être encore plus vigilant dans l'usage des deniers publics mais aussi plus inventif dans les stratégies à mettre en œuvre.

Les orientations financières suivantes seront mises en œuvre pour construire le budget :

- 1) Stabilité de la pression fiscale
- 2) Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- 3) Maintien d'un bon niveau d'épargne et d'une capacité à investir.

Les principaux investissements envisagés en 2019 sont :

- La fin des travaux de réhabilitation du musée avec l'aménagement de la galerie à l'étage.
- La fin des travaux de l'extension de l'espace culturel et sa livraison au 1^{er} trimestre.
- La poursuite des travaux de construction de la salle de sports de Trévisquin.

- Les travaux de voirie et notamment la rue de l'Etain, la rue Casse la Foi, la piste cyclable rue du Pont de Bois-rue de Brest et la passerelle de la piscine.
- La rénovation du terrain de rugby de Ty Colo.
- L'enfouissement des réseaux et éclairage public rue de l'Etain, rue des Ecoles, rue du Pont de Bois et rue Le Velly.
- La poursuite des études et l'acquisition des terrains de la ZAC de Pen ar C'hoat .
- La dernière tranche de mise en œuvre de la vidéo protection.
- Des travaux dans les écoles du Petit Prince, du Vizac et de Kerzouar.

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS

L'action municipale devant s'inscrire dans la durée, il importe de planifier les dépenses d'investissement et recettes sur plusieurs exercices. Une mise à jour de la Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) est opérée en recherchant une inscription réaliste des opérations dans le temps.

Le tableau de la page suivante détaille par nature et par années les investissements à réaliser jusqu'à la fin du mandat.

Il s'agit bien entendu de prévisions qu'il sera nécessaire de préciser par les études à mener et d'une programmation amenée à évoluer en fonction de différents aléas.

A ce titre , cette programmation est mise à jour chaque année.

Le financement de ce programme est l'objet de la 4^{ème} partie de ce rapport : la présentation de l'hypothèse prospective 2019-2020.

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

	2019	2020	TOTAL
MUSEE	40000		40 000
EXTENSION ESPACE CULTUREL	300000		300 000
SALLE DE SPORTS DE TREVISQUIN	2 850 000	700 000	3 550 000
INFRASTRUCTURES ASSOCIATIVES	100 000	50 000	150 000
CINEMA	50 000	150 000	200 000
ECOLES	140 000	50 000	190 000
TRAVAUX DE VOIRIE - CENTRE-VILLE	600 000	200 000	800 000
ENFOUISSEMENT RESEAUX - ECLAIRAGE	300 000	50 000	350 000
VRD NOUVEAU COLLEGE		200 000	200 000
INFORMATIQUE	40 000	20 000	60 000
VEHICULES ET MATERIEL	70 000	20 000	90 000
MOBILIER	20 000	5 000	25 000
ACQUISITIONS - PREEMPTIONS- DEMOLITIONS	70 000	20 000	90 000
ETUDES - DIVERS	20 000	20 000	40 000
VIDEO PROTECTION	50 000		50 000
BATIMENTS COMMUNAUX	60 000	30 000	90 000
	4710000	1515000	6 225 000

4) LA PRESENTATION DE L'HYPOTHESE PROSPECTIVE

A – PARAMETRES

Les hypothèses de travail qui ont été utilisées pour construire cette prospective sont les suivantes :

POPULATION : Hypothèse d'évolution

Une hypothèse prudente mais aussi réaliste a été prise en compte à savoir un maintien du rythme de croissance ces prochaines années du fait de la conjugaison de deux facteurs : la forte demande portant sur la ville de la part de nouveaux habitants potentiels mais aussi un rythme de construction maîtrisé afin de le maintenir dans les objectifs du PLU.

	2019	2020
Population totale lissée	8 387	8 487
Résidences secondaires	26	26
Majoration places de caravanes*	48	48
Population DGF	8 461	8 561

(*) Le nombre de places est x par 2 si la commune est éligible à la DSU ou DSR BC en n-1

III.2 - Les autres critères physiques

	2019	2020
Superficie (ha)	1 331	1 331
Longueur de voirie (m)	49 518	49 518
Nombre de logements sociaux	335	342
Nombre d'APL	983	983
Nombre total de logements	3 490	3 540
Evolution du revenu par habitant	1,0%	1,0%
Revenu / hab (€)	14 225,3	14 367,6
Nombre d'enfants de 3 à 16 ans	1 590	1 600

LES BASES D'IMPOSITION

- LA TAXE D'HABITATION

Programmation	Moy.	2020/19
Ev° physique Base brute	1,5%	1,5%
Tx moyen abat. appliqués	12,8%	12,8%
Ev° nominale Base nette	3,0%	3,0%

K€	2019	2020
Base brute	11 928	12 264
- base brute abattue	1 522	1 565
= Valeur locative nette	10 405	10 699
- Base nette exonérée	1 046	1 060
= Base nette	9 359	9 639

- La taxe sur le foncier bâti

Programmation	Moy.	2020/19
Ev° physique Base brute locaux d'habitat°	1,5%	1,5%
Ev° physique Base nette habitation	1,6%	1,6%
Ev° nominale Base nette habitation	2,9%	2,9%
Ev° physique Base brute loc indus et com	0,5%	0,5%
Ev° physique Base nette loc indus et com	0,5%	0,5%
Ev° nominale Base nette loc indus et com	1,8%	1,8%
Ev° physique Base nette FB	1,4%	1,4%
K€	2019	2020
Base brute locaux d'habitation	6 134	6 307
- Exo permanentes LF92	218	221
= Base nette locaux d'habitation	5 916	6 086
Base brute locaux indus et com	1 222	1 244
= Base nette locaux indus et com	1 222	1 244
Base nette FB	7 138	7 330
Coefficient d'actualisation TH FB	1,013	1,013

B – LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de fonctionnement courantes connaissent une progression limitée à 2.6% annuel , soit l'objectif gouvernemental de modération des charges augmenté de l'inflation prévisible.

K€	2019	2020
Charges fct courant strictes	5 826	5 980
Charges à caractère général	1 260	1 300
Charges de personnel	2 830	2 900
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	1 736	1 780
Autres charges fct courant	0	0
Atténuations de produits	0	0
Charges fct courant	5 826	5 980
Charges exceptionnelles larges *	17	18
Charges fct hs intérêts	5 844	5 997

VII.2 - Evolution nominale des charges de fonctionnement

	Moy.	2020/19
Charges fct courant strictes	2,6%	2,6%
Charges à caractère général	3,2%	3,2%
Charges de personnel	2,5%	2,5%
Autres charges de gest° courante (yc groupes d'élus)	2,5%	2,5%
Charges fct courant	2,6%	2,6%
Charges exceptionnelles larges *	1,0%	1,0%
Charges fct hs intérêts	2,6%	2,6%

C – LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les produits de fonctionnement courant connaissent une progression moyenne de 1.6% annuel sur la période 2019-2020.

L'hypothèse d'évolution des impôts (+ 2.8%) repose sur la prospective validée par le conseil municipal lors de la révision du PLU et une évolution modérée des bases (taux voté par le Parlement en Loi de Finances).

La dotation communautaire est stable.

Le FPIC diminue de 1.8%.

La DGF est stable à + 0.4%.

L'hypothèse anticipe une quasi neutralisation des baisses globales de dotations mises en œuvre par les différents gouvernements par l'augmentation de la population : la DGF prévisionnelle 2020 (2.104M€) est très proche de la DGF 2014 (1.991M€).

K€	2019	2020
Produits fct courant stricts	7 890	8 014
Impôts et taxes	4 953	5 063
Contributions directes	3 975	4 087
Dotation communautaire reçue	439	439
Attribution FPIC	89	88
Solde impôts et taxes	450	450
Dotations et participations	2 460	2 472
DGF	2 095	2 104
Compensations fiscales	164	168
Solde participations diverses	200	200
Autres produits fct courant	477	479
Produits des services	300	300
Produits de gestion	177	179
Atténuations de charges	55	56
PROD. FCT COURANT	7 946	8 070
Produits exceptionnels larges *	27	27
PROD. DE FONCTIONNEMENT	7 973	8 098

- Evolution nominale des produits de fonctionnement

	Moy.	2020/ 19
Produits fct courant stricts	1,6%	1,6%
Impôts et taxes	2,2%	2,2%
Contributions directes	2,8%	2,8%
Attribution FPIC	-1,8%	-1,8%
Dotations et participations	0,5%	0,5%
DGF	0,4%	0,4%
Compensations fiscales	2,2%	2,2%
Autres produits fct courant	0,4%	0,4%
Produits des services	0,0%	0,0%
Produits de gestion	1,0%	1,0%
Atténuations de charges	1,0%	1,0%
PROD. FCT COURANT	1,6%	1,6%
Produits exceptionnels larges *	1,0%	1,0%
PROD. DE FONCTIONNEMENT	1,6%	1,6%

D – LA CHAINE DE L'EPARGNE

L'EBC et l'épargne de gestion se stabilisent à 2.1M€ en 2019-2020 (1.9 en 2018).

L'épargne nette, malgré l'incidence des nouveaux emprunts) reste à un très bon niveau : plus du double de 2014 en 2020.

K€	2019	2020
Produits de fct. courant	7 946	8 070
- Charges de fct. courant	5 826	5 980
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	2 119	2 090
+ Solde exceptionnel large	10	10
= Produits exceptionnels larges*	27	27
- Charges exceptionnelles larges*	17	18
= EPARGNE DE GESTION (EG)	2 129	2 100
- Intérêts	277	297
= EPARGNE BRUTE (EB)	1 852	1 803
- Capital	931	1014
= EPARGNE NETTE (EN)	921	789

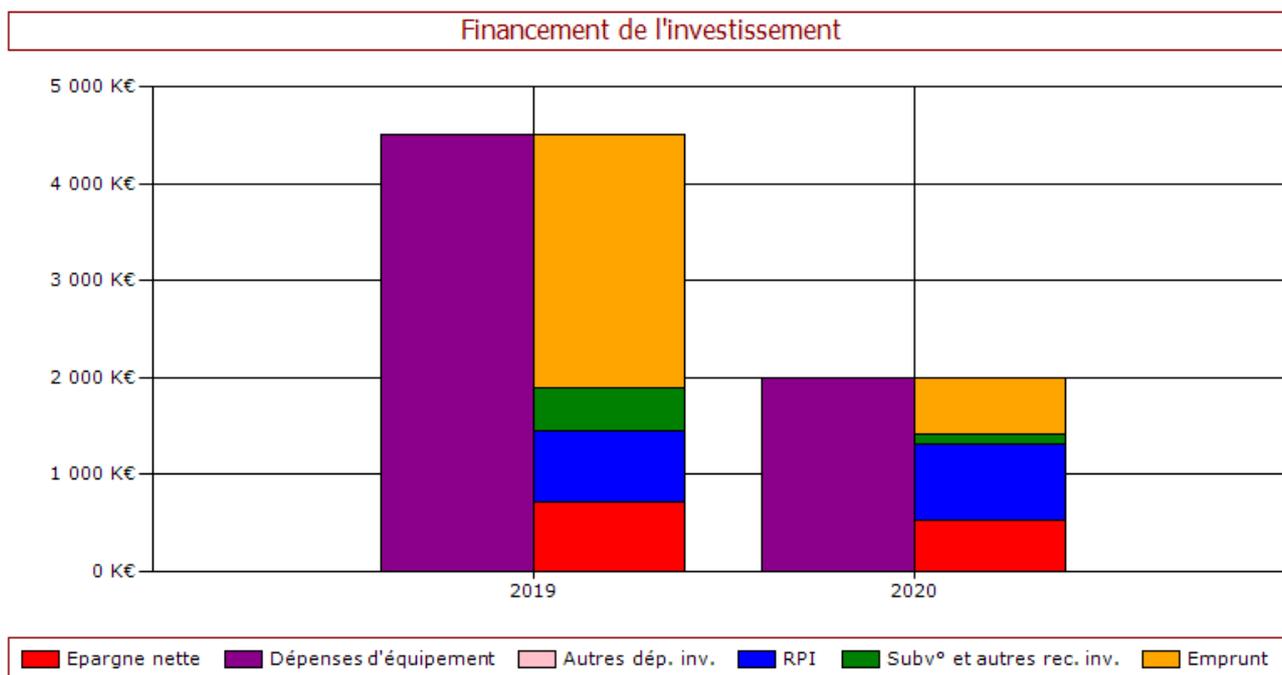
La ville conserve donc un très bon niveau d'épargne lui permettant de financer de manière satisfaisante son programme d'investissement.

E – L'INVESTISSEMENT

Ce scénario intègre un programme pluriannuel d'investissement (PPI) qui a vocation à être ajusté et actualisé chaque année.

Le volume d'investissement sera toujours soutenu en 2019 en raison de la poursuite de la construction de la salle de sports de Trévisquin et des différents chantiers du programme de mandats.

K€	2019	2020
Dép. d'inv. hs annuité en capital	4 710	1 515
Financement des investissements	4 710	1 515
Epargne nette	921	789
Ressources propres d'inv. (RPI)	789	660
FCTVA	650	600
Diverses RPI	139	60
Subventions yc DGE / DETR	1 000	100
Emprunt	2 000	



F – LA DETTE

L'annuité

Sur la période considérée, l'annuité augmente de 103k€ entre 2019 et 2020 mais reste cohérente au regard des produits de fonctionnement : 16% de ceux-ci en 2020.

K€	2019	2020
Capital	931	1 014
Intérêts	277	297
Annuité de dette totale	1 208	1 311

L'encours et le délai d'extinction de la dette

L'encours de dette connaît une augmentation en raison de la mobilisation d'emprunts pour financer les nombreux investissements et la salle de Trévisquin. Toutefois, ce niveau d'encours reste très modéré.

Par ailleurs la capacité de désendettement peut être qualifiée de très bonne : 5.6 ans en 2020, très loin du seuil d'alerte fixé à 15 ans.

A noter que la prévision de l'an dernier pour 2020 était de 5.8 ans.

K€	2019	2020
Encours au 31.12	11 123	10 109
Epargne brute	1 852	1 803
ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE	6,0	5,6

CONCLUSION

L'année 2018, comme les années précédentes, s'est caractérisée par la poursuite de la mise à contribution des collectivités territoriales à l'effort de réduction des déficits publics et au désendettement de l'Etat.

Rappelons d'ailleurs que les collectivités locales ne représentent qu'une part marginale de la dette publique et qu'il leur est interdit de clôturer un exercice en déficit. Elles n'empruntent que pour financer des investissements et assurent leurs nombreux services de proximité en respectant l'équilibre de leurs comptes. En revanche, les collectivités représentent une part prépondérante de l'investissement public local et du carnet de commandes des entreprises d'un territoire.

Contractualisation financière Etat / Collectivités : des nouvelles règles à appliquer

En complément, le Gouvernement souhaite poursuivre la contribution des collectivités au redressement des comptes publics de l'État. Le Président du Comité des Finances Locales (CFL) indiquait qu'entre « la loi de finances 2017 et le PLF 2018, le total de la mission Relations avec les collectivités territoriales affiche une baisse de 8% ». Le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt met en avant la stabilité des concours de l'Etat aux collectivités locales par rapport à la loi de finances de 2018 tout en précisant que la « répartition sera en fonction des dynamiques de population et de richesses, en tenant compte du renforcement de la péréquation entre collectivités du bloc local, en faveur des collectivités les plus fragiles. »

Le PLF 2019 demande aux collectivités de réduire leur engagement à hauteur de 13 milliards sur la période, notamment en réduisant fortement les dépenses de fonctionnement et l'endettement.

On peut donc résumer la nouvelle obligation pour les collectivités de la manière suivante : « dépenser mieux tout en dépensant moins ». Des difficultés de mise en œuvre de cette consigne pourrait néanmoins se faire rapidement sentir dans la mesure où l'État leur transfère sans compensation de nouvelles charges (dématérialisation, état civil, urbanisme, réformes du statut de la fonction publique, prélèvement à la source...).

Pour arriver à cette baisse significative des dépenses des collectivités, L'État indique qu'il ne souhaite pas agir par la contrainte, en baissant par exemple les dotations, mais par la force de conviction et l'incitation (mutualisation, incitation à l'investissement...). Toutefois la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 a mis en place un dispositif de contractualisation qui impose aux 322 collectivités les plus importantes de moduler l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement dans la limite de 1.2% par an (inflation comprise, donc en réalité inférieure à celle de l'an passé), indépendamment de l'éventuelle dynamique de leurs recettes de fonctionnement.

Il est à noter que la cour des comptes vient de critiquer ce dispositif qui ne prend pas assez en compte la diversité des situations locales. L'Association des Maires de France rappelle qu'elle « reste opposée à ce dispositif contraire à la libre administration des collectivités locales ».

A court terme, la Dotation globale de fonctionnement (DGF) est annoncée stable dans son enveloppe nationale. Cette stabilité globale masque toutefois des disparités individuelles induites par le renforcement des dispositifs de péréquation, aussi bien verticale qu'horizontale. La péréquation vise à atténuer, pour les collectivités les plus fragiles, l'impact de l'effort de réduction des déficits publics demandé. La péréquation représentera 180 millions d'euros supplémentaires en 2019, au travers de deux mécanismes :

La péréquation verticale permet à l'État d'utiliser ses versements pour contribuer à réduire les inégalités entre collectivités. La part des dotations de péréquation augmentera donc au sein de la DGF et induira inévitablement une nouvelle baisse de recettes en 2019 pour le budget communal.

La péréquation horizontale est assurée par le Fonds National de Péréquation Intercommunale et Communale (FNPIC) et conduit à ce que les collectivités assurent directement la solidarité entre elles : le montant national du FNPIC est passé de 360 millions en 2013 à plus d'1 milliard en 2016. Pour 2019, la montée en puissance du FNPIC devrait là aussi peser de façon accrue sur le budget communal.

Ajoutons également que le PLF 2019 confirme la poursuite de la baisse des variables d'ajustement, qui devraient connaître une nouvelle diminution de 144 millions d'euros en 2019, dont 64 millions d'euros pour le bloc communal. Ces 64 millions d'euros seront pris sur :

Les fonds départementaux de péréquation de la taxe professionnelle – FDPTP (-49 M€, -15 %, passant à 284 M€ en PLF2019).

la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle – DC RTP (-15 M€, passant à 1,1 Md€ soit -1,3 %).

Ces baisses seront à intégrer dans les recettes du budget 2019 des collectivités.

Une zone d'incertitude majeure pour les collectivités : l'avenir de la fiscalité locale

Au-delà de ces éléments de conjoncture qui vont contraindre l'action dans les finances des collectivités, une forte incertitude fiscale demeure. La suppression progressive de la taxe d'habitation a été initiée par le Gouvernement. La deuxième tranche de baisse de la taxe d'habitation, pour un montant de 3,8 milliards (après 3,2 milliards en 2018) est bien inscrite dans le PLF 2019, sous forme de dégrèvement. Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a confirmé que la troisième tranche interviendra dans le prochain PLF (pour 2020). L'objectif final étant bien de supprimer l'intégralité de la taxe d'habitation pour 2021, hors résidences secondaires.

Gérald Darmanin a aussi confirmé que la question de la compensation des collectivités pour "les 20% qui restent" sera abordée dans "un projet de loi spécifique sur les finances locales" qu'il portera avec Olivier Dussopt "sans doute au premier trimestre 2019". Il est à prévoir que les travaux menés sur cette compensation conduiront le Gouvernement à réfléchir sur le sujet des finances locales « en général ».

DETTE

Le socle financier de la Ville est solide car elle a su anticiper le contexte actuel en évitant le recours à l'emprunt sur 3 années, en 2014, 2015 et 2016 et, donc en se désendettant, ceci grâce à un haut niveau d'autofinancement.

Un emprunt de 3 000 k€ a été réalisé en 2018 pour financer la construction de l'Espace Trevisquin et ce, au taux fixe très attractif de 1.59% sur 20 ans.

L'objectif pour 2019 est d'atteindre une capacité d'autofinancement hors emprunt permettant de couvrir près de 58% des dépenses d'investissement.

L'année 2019 verra le recours à un nouvel emprunt pour financer les dépenses prévues au plan pluriannuel d'investissement et, ce en parfaite conformité avec les PPI et plans de financement prévisionnels présentés au Conseil Municipal lors du présent débat depuis le début du mandat.

Cet encours de dette nouvelle sera très supportable pour les finances communales car l'encours de dette actuelle est en très forte diminution entre, comme il ressort du document « Etat de la dette au 1/01/2019 » annexé au présent rapport (pages suivantes).

Le ratio majeur qui indique la capacité de désendettement de la Ville, soit le rapport de l'encours corrigé sur l'épargne brute, est ainsi prévu à **5.6 années en 2020**, à la fin du présent mandat, contre **8,3 années** en 2014 année de début du mandat.

L'endettement de la Ville se situe donc très en deçà des seuils de « surendettement » atteints par certaines communes de taille comparable, seuil fixé à 15 ans.

Autres chiffres importants à souligner :

- Le bon niveau d'épargne de la Ville : **26%** des produits de fonctionnement prévu pour 2020, en augmentation sur les prévisions de l'an dernier à 25%, ce qui indique une bonne maîtrise des charges de fonctionnement.
- La cohérence entre l'encours de dette et les recettes de fonctionnement : 1,2 année prévu en 2020, identique au chiffre de l'an dernier.

Un faible délai de désendettement (5.6 ans) et un bon niveau d'épargne (26%) résument notre hypothèse prospective pour les années 2019 à 2020 et caractérisent l'action municipale.

Le projet développé par la Ville entend également maintenir la pression fiscale : la prospective présentée conserve les taux d'imposition à leur niveau actuel, comme depuis le début du mandat.

TABLEAU DE BORD AU 01/01/2019
DETTE DIRECTE DE LA VILLE DE SAINT-RENAN



Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2019

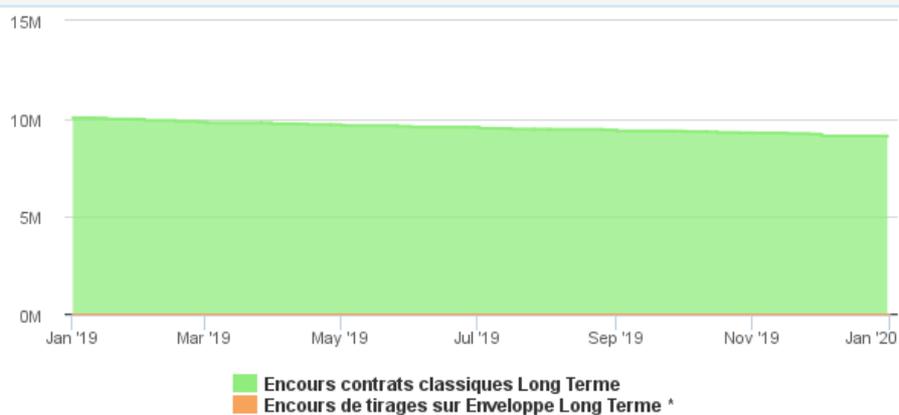
Encours	10 054 130,08	Nombre d'emprunts *	33
Taux actuariel *	2,85%	Taux moyen de l'exercice	2,80%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2019

Annuité	1 208 027,35	Amortissement	930 675,72
Remboursement anticipé avec flux	0,00	Remboursement anticipé sans flux	0,00
Intérêts emprunts	277 351,63	Solde ICNE	80 535,26

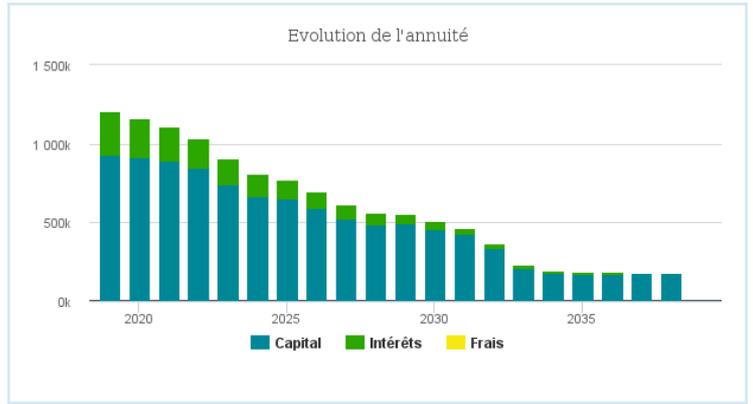
Evolution journalière de l'encours long terme



Financements Disponibles au 01/01/2019

Enveloppes de Financement	0,00	Lignes et Billets de trésorerie (1)	700 000,00
Remboursements temporaires	0,00	Emprunts long terme non mobilisés	0,00
		Total disponible	700 000,00

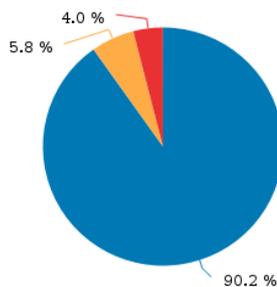
Extinction



Exer.	Encours début	Tirage	Annuité	Frais	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Capital				Solde
								Amort.	RA avec flux	RA sans flux	Gain/Perte de change	
2019	10 054 130,08	0,00	1 208 027,35	0,00	277 351,63	2,80%	2,85%	930 675,72	0,00	0,00	-7 771,00	1 208 027,35
2020	9 123 454,37	0,00	1 163 459,16	0,00	249 703,19	2,77%	2,81%	913 755,97	0,00	0,00	-8 159,54	1 163 459,16
2021	8 209 698,39	0,00	1 110 479,71	0,00	221 024,21	2,72%	2,78%	889 455,50	0,00	0,00	-8 567,52	1 110 479,71
2022	7 320 242,89	0,00	1 037 489,04	0,00	192 294,54	2,66%	2,73%	845 194,50	0,00	0,00	0,00	1 037 489,04
2023	6 475 048,39	0,00	905 568,82	0,00	165 475,25	2,60%	2,66%	740 093,57	0,00	0,00	0,00	905 568,82
2024	5 734 954,82	0,00	812 324,23	0,00	144 095,26	2,56%	2,61%	668 228,97	0,00	0,00	0,00	812 324,23
2025	5 066 725,85	0,00	775 017,87	0,00	125 045,64	2,51%	2,57%	649 972,23	0,00	0,00	0,00	775 017,87
2026	4 416 753,62	0,00	699 367,24	0,00	105 919,10	2,45%	2,51%	593 448,14	0,00	0,00	0,00	699 367,24
2027	3 823 305,48	0,00	612 704,66	0,00	89 529,19	2,41%	2,46%	523 175,47	0,00	0,00	0,00	612 704,66
2028	3 300 130,01	0,00	563 022,60	0,00	76 076,88	2,38%	2,41%	486 945,72	0,00	0,00	0,00	563 022,60
2029	2 813 184,29	0,00	555 052,78	0,00	63 509,25	2,34%	2,38%	491 543,53	0,00	0,00	0,00	555 052,78
2030	2 321 640,76	0,00	508 188,79	0,00	50 789,44	2,28%	2,34%	457 399,35	0,00	0,00	0,00	508 188,79
2031	1 864 241,41	0,00	464 763,98	0,00	38 696,55	2,19%	2,26%	426 067,43	0,00	0,00	0,00	464 763,98
2032	1 438 173,98	0,00	365 592,02	0,00	29 203,75	2,15%	2,17%	336 388,27	0,00	0,00	0,00	365 592,02
2033	1 101 785,71	0,00	235 475,07	0,00	22 092,57	2,12%	2,14%	213 382,50	0,00	0,00	0,00	235 475,07
2034	888 403,21	0,00	195 944,23	0,00	17 395,57	2,10%	2,13%	178 548,66	0,00	0,00	0,00	195 944,23
2035	709 854,55	0,00	187 523,61	0,00	13 694,16	2,11%	2,14%	173 829,45	0,00	0,00	0,00	187 523,61
2036	536 025,10	0,00	185 132,90	0,00	10 106,76	2,13%	2,16%	175 026,14	0,00	0,00	0,00	185 132,90
2037	360 998,96	0,00	182 719,44	0,00	6 436,55	2,14%	2,19%	176 282,89	0,00	0,00	0,00	182 719,44

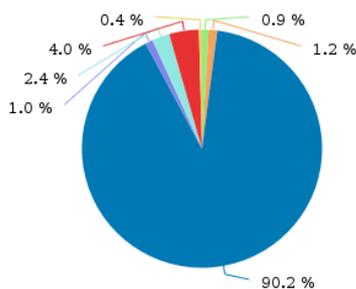
Index

Types de Taux



	Taux fixes	Taux variables	Taux structurés	Total
Encours	9 067 253,90	585 828,95	401 047,23	10 054 130,08
Pourcentage global	90,18%	5,83%	3,99%	100%
Durée de vie moyenne	7 ans, 3 mois	5 ans, 7 mois	3 ans, 7 mois	7 ans
Duration	6 ans, 8 mois	5 ans, 1 mois	3 ans, 4 mois	6 ans, 5 mois
Nombre d'emprunts	27	5	1	33
Taux actuariel	2,90%	1,37%	3,92%	2,85%
Taux moyen	2,85%	1,36%	3,91%	2,80%

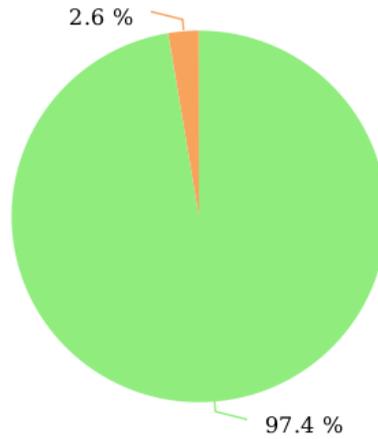
Index de taux



Index	Nb	Encours au 01/01/2019	%	Annuité Capital + Intérêts	%
EURIBOR03M	1	86 980,19	0,87%	7 590,94	0,63%
EURIBOR12M	1	119 887,42	1,19%	43 504,86	3,60%
FIXE	27	9 067 253,90	90,18%	1 041 787,51	86,24%
LIVRETA	1	100 316,18	1,00%	9 256,16	0,77%
MOYEURIBOR12M	1	237 759,90	2,36%	18 434,63	1,53%
STRUCTURES	1	401 047,23	3,99%	66 688,08	5,52%
TEC05	1	40 885,26	0,41%	20 765,17	1,72%
TOTAL	33	10 054 130,08		1 208 027,35	

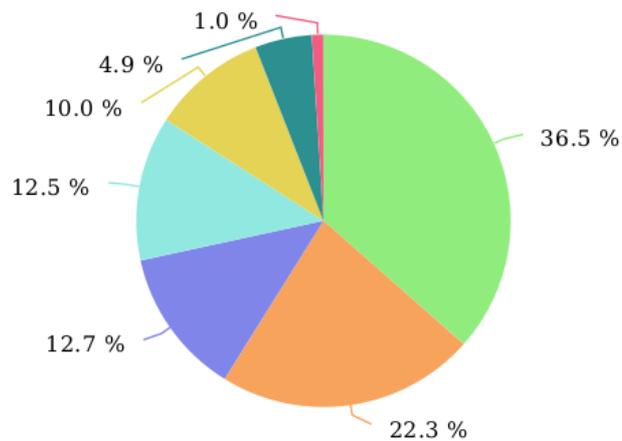
Affectation

Budgets



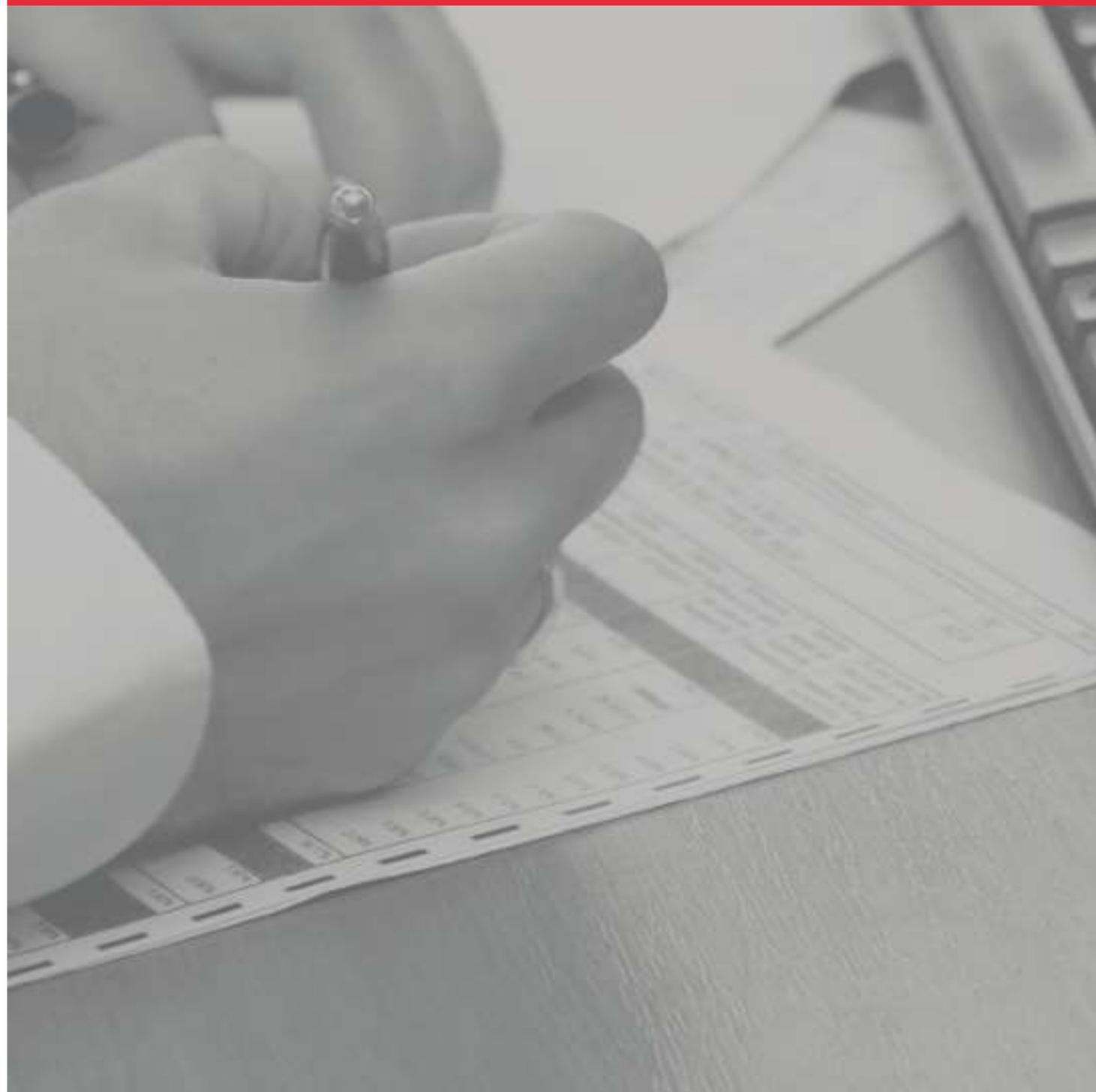
Budget	Montant
Budget Principal de la Ville	9 789 728,11
Budget Camping	264 401,97
TOTAL	10 054 130,08

Prêteurs



Prêteur	Montant
Crédit Mutuel de Bretagne	3 672 423,12
Caisse d'Epargne	2 244 723,29
Crédit Agricole	1 280 826,82
CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	1 260 317,32
ARKEA Banque Entreprises et Intitutionnels	1 001 932,28
DEXIA - Cif	493 591,07
Crédit Foncier	100 316,18
TOTAL	10 054 130,08

TABLEAU DE BORD AU 31/12/2018
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 31/12/2018

Encours	263 697,04	Nombre d'emprunts *	6
Taux actuariel *	3,39%	Taux moyen de l'exercice	3,31%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2018

Annuité	57 307,67	Amortissement	47 631,98
Remboursement anticipé avec flux	0,00	Remboursement anticipé sans flux	0,00
Intérêts emprunts	9 675,69	Solde ICNE	519,01

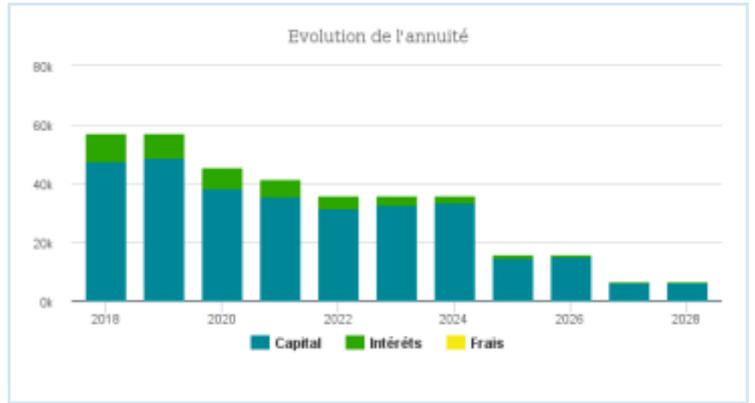
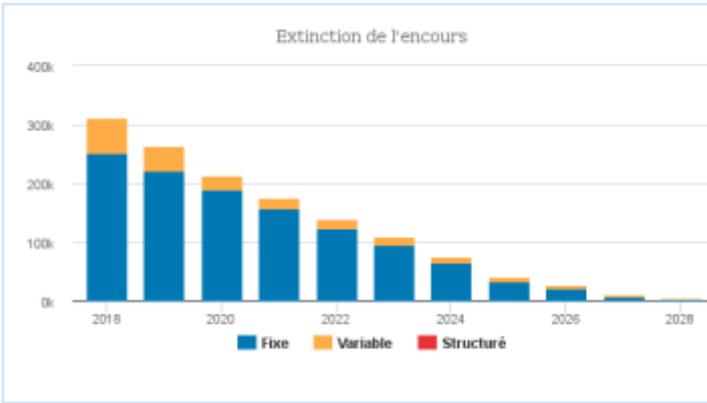
Evolution journalière de l'encours long terme



Financements Disponibles au 31/12/2018

Enveloppes de Financement	0,00	Lignes et Billets de trésorerie	0,00
Remboursements temporaires	0,00	Emprunts long terme non mobilisés	0,00

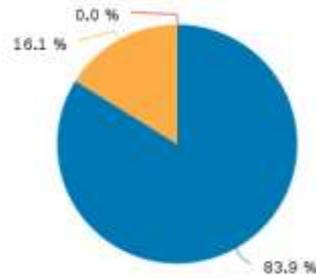
Extinction



Exer.	Encours début	Tirage	Annuité	Frais	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Capital				Solde
								Amort.	RA avec flux	RA sans flux	Gain/Perte de change	
2018	311 329,02	0,00	57 307,67	0,00	9 675,69	3,31%	3,31%	47 631,98	0,00	0,00	0,00	57 307,67
2019	263 697,04	0,00	57 215,28	0,00	8 320,89	3,40%	3,39%	48 894,39	0,00	0,00	0,00	57 215,28
2020	214 802,65	0,00	45 434,32	0,00	6 966,67	3,50%	3,51%	38 467,65	0,00	0,00	0,00	45 434,32
2021	176 335,00	0,00	41 450,41	0,00	5 744,55	3,51%	3,56%	35 705,86	0,00	0,00	0,00	41 450,41
2022	140 629,14	0,00	36 158,34	0,00	4 568,53	3,53%	3,58%	31 589,81	0,00	0,00	0,00	36 158,34
2023	109 039,33	0,00	36 076,89	0,00	3 476,53	3,56%	3,61%	32 600,36	0,00	0,00	0,00	36 076,89
2024	76 438,97	0,00	35 997,56	0,00	2 345,63	3,64%	3,67%	33 651,93	0,00	0,00	0,00	35 997,56
2025	42 787,04	0,00	16 113,60	0,00	1 402,04	3,68%	3,82%	14 711,56	0,00	0,00	0,00	16 113,60
2026	28 075,48	0,00	16 039,53	0,00	806,78	3,48%	3,69%	15 232,75	0,00	0,00	0,00	16 039,53
2027	12 842,73	0,00	6 701,80	0,00	347,88	3,12%	3,24%	6 353,92	0,00	0,00	0,00	6 701,80
2028	6 488,81	0,00	6 632,06	0,00	143,25	3,00%	3,25%	6 488,81	0,00	0,00	0,00	6 632,06

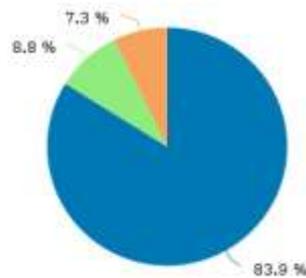
Index

Types de Taux



	Taux fixes	Taux variables	Taux structurés	Total
Encours	221 198,11	42 498,93	0,00	263 697,04
Pourcentage global	83,88%	16,12%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	3 ans, 9 mois	3 ans		3 ans, 7 mois
Duration	3 ans, 6 mois	2 ans, 11 mois		3 ans, 5 mois
Nombre d'emprunts	4	2	0	6
Taux actuariel	3,75%	1,53%	0,00%	3,39%
Taux moyen	3,69%	1,53%	0,00%	3,31%

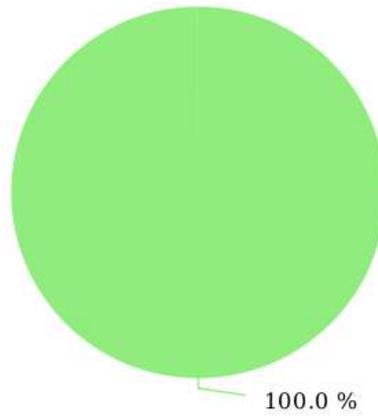
Index de taux



Index	Nb	Encours au 31/12/2018	%	Annuité Capital + Intérêts	%
FIXE	4	221 198,11	83,88%	38 739,80	67,60
LIVRETA	1	23 230,55	8,81%	2 979,31	5,20
TEC05	1	19 268,38	7,31%	15 588,56	27,20
TOTAL	6	263 697,04		57 307,67	

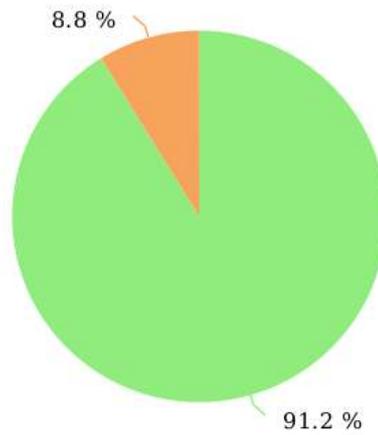
Affectation

Budgets



Budget	Montant
Busget Principal du CCAS	263 697,04
TOTAL	263 697,04

Prêteurs



Prêteur	Montant
Crédit Agricole	240 466,49
Caisse des Cépôts et Consignations	23 230,55
TOTAL	263 697,04

TABLEAU DE BORD AU 01/01/2019

CAISSE DES ECOLES



Bilan Annuel

Caractéristiques de la dette au 01/01/2019

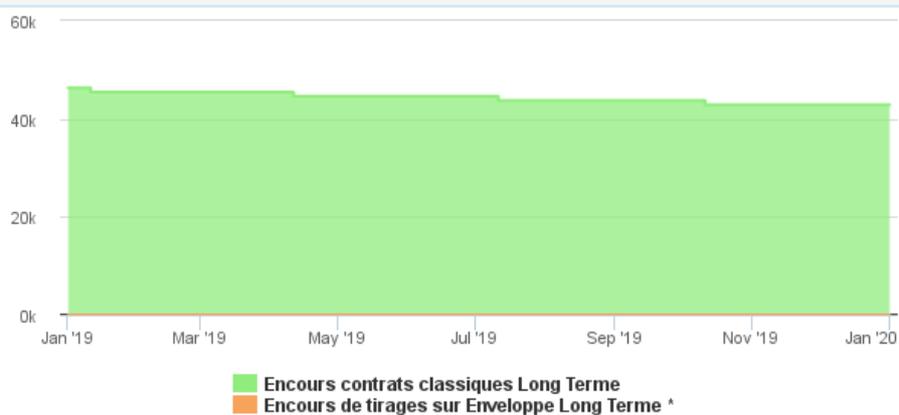
Encours	46 310,53	Nombre d'emprunts *	1
Taux actuariel *	3,94%	Taux moyen de l'exercice	3,88%

* tirages futurs compris

Charges financières en 2019

Annuité	5 192,24	Amortissement	3 445,12
Remboursement anticipé avec flux	0,00	Remboursement anticipé sans flux	0,00
Intérêts emprunts	1 747,12	Solde ICNE	375,11

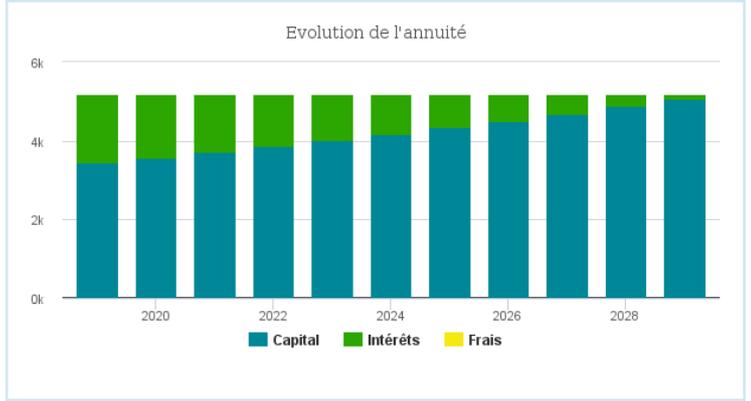
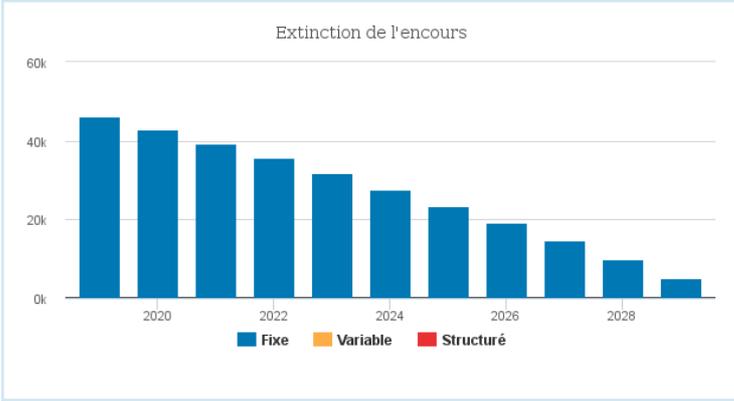
Evolution journalière de l'encours long terme



Financements Disponibles au 01/01/2019

Enveloppes de Financement	0,00	Lignes et Billets de trésorerie	0,00
Remboursements temporaires	0,00	Emprunts long terme non mobilisés	0,00

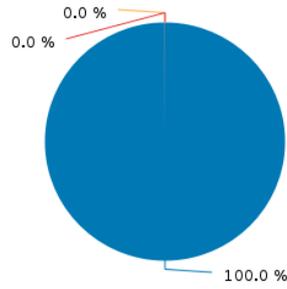
Extinction



Exer.	Encours début	Tirage	Annuité	Frais	Intérêts	Taux moy.	Taux act.	Capital				Solde
								Amort.	RA avec flux	RA sans flux	Gain/Perte de change	
2019	46 310,53	0,00	5 192,24	0,00	1 747,12	3,88%	3,94%	3 445,12	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2020	42 865,41	0,00	5 192,24	0,00	1 611,50	3,88%	3,94%	3 580,74	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2021	39 284,67	0,00	5 192,24	0,00	1 470,54	3,88%	3,94%	3 721,70	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2022	35 562,97	0,00	5 192,24	0,00	1 324,02	3,88%	3,94%	3 868,22	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2023	31 694,75	0,00	5 192,24	0,00	1 171,73	3,88%	3,94%	4 020,51	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2024	27 674,24	0,00	5 192,24	0,00	1 013,45	3,88%	3,94%	4 178,79	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2025	23 495,45	0,00	5 192,24	0,00	848,94	3,88%	3,94%	4 343,30	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2026	19 152,15	0,00	5 192,24	0,00	677,95	3,88%	3,94%	4 514,29	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2027	14 637,86	0,00	5 192,24	0,00	500,23	3,88%	3,94%	4 692,01	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2028	9 945,85	0,00	5 192,24	0,00	315,51	3,88%	3,93%	4 876,73	0,00	0,00	0,00	5 192,24
2029	5 069,12	0,00	5 192,64	0,00	123,52	3,90%	3,94%	5 069,12	0,00	0,00	0,00	5 192,64

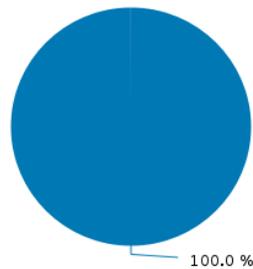
Index

Types de Taux



	Taux fixes	Taux variables	Taux structurés	Total
Encours	46 310,53	0,00	0,00	46 310,53
Pourcentage global	100,00%	0,00%	0,00%	100%
Durée de vie moyenne	5 ans, 9 mois			5 ans, 9 mois
Duration	5 ans, 3 mois			5 ans, 3 mois
Nombre d'emprunts	1	0	0	1
Taux actuariel	3,94%	0,00%	0,00%	3,94%
Taux moyen	3,88%	0,00%	0,00%	3,88%

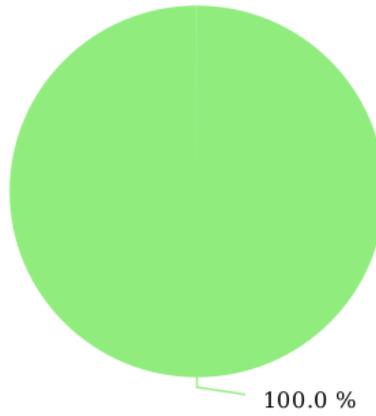
Index de taux



Index	Nb	Encours au 01/01/2019	%	Annuité Capital + Intérêts	%
FIXE	1	46 310,53	100,00%	5 192,24	100,00%
TOTAL	1	46 310,53		5 192,24	

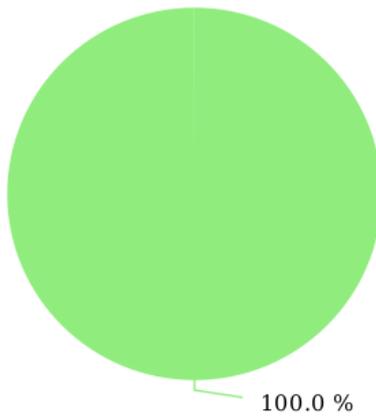
Affectation

Budgets



Budget	Montant
 Budget Principal de la Caisse des Ecoles	46 310,53
TOTAL	46 310,53

Prêteurs



Prêteur	Montant
 Crédit Agricole	46 310,53
TOTAL	46 310,53